

NORME FRANÇAISE
ENREGISTRÉE

COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES
**Système CENELEC d'assurance de la qualité
Varistances**
SPÉCIFICATION GÉNÉRIQUE

NF
C 83-280
Décembre 1978



CECC 42 000

La présente norme est la version française de la spécification CECC 42 000.

Cette spécification comporte trois versions (française, allemande et anglaise) qui sont reconnues comme équivalentes par le Comité des Composants Électroniques du CENELEC (CECC).

LISTE DES SECTIONS

AVANT-PROPOS

1. — **DOMAINE D'APPLICATION**
2. — **GÉNÉRALITÉS**
3. — **PROCÉDURES D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ**
4. — **MÉTHODES D'ESSAI ET DE MESURES**
5. — **SPÉCIFICATIONS INTERMÉDIAIRES ET SPÉCIFICATIONS PARTICULIÈRES CADRE**

ANNEXES

Les versions anglaise et allemande sont, comme la présente norme en vente à l'Union technique de l'Électricité, Organisme national habilité (O.N.H.) pour la France.

Enregistrée par décision
du 6 novembre 1978 pour prendre effet
à compter du 1^{er} décembre 1978

Adoptée le 25 septembre 1978



AVANT-PROPOS

La présente norme reprend le texte français de la spécification CECC 42 000.

Elle s'appuie, conformément aux prescriptions du document CECC 00 100, sur les Recommandations de la Commission Electrotechnique Internationale ().*

Elle comporte la terminologie, les spécifications de contrôle de la qualité, les méthodes d'essai et les méthodes de mesure pouvant être appliquées à l'ensemble de la famille des varistances.

Il a été ajouté à la spécification CECC 42 000 une annexe permettant aux lecteurs français qui ne disposeraient pas des publications CEI et ISO citées de retrouver les références des normes françaises identiques ou équivalentes. Dans ce dernier cas, il n'y a pas de divergences sur le fond.

Afin que le texte de la présente norme soit une reproduction rigoureuse de la spécification CECC, les dispositions typographiques adoptées pour ce document ont été conservées ; en particulier les symboles littéraux ont été imprimés en caractères romains (droits). Il a été vérifié que le non-respect des principes normatifs n'entraînait pas de confusion.

(*) En abrégé «CEI».

Système CENELEC d'assurance de la qualité des composants électroniques

Version française

SPECIFICATION GÉNERIQUE

Varistances

**Harmonized System of Quality Assessment
for Electronic Components
GENERIC SPECIFICATION
Varistors**

**Harmonisiertes Gütebestätigungssystem
für Bauelemente der Elektronik
FACHGRUNDSPEZIFIKATION
Varistoren**

PREAMBULE

Le Comité des Composants Electroniques du CENELEC (CECC) est composé de ceux des pays membres du Comité Européen de Normalisation Electrotechnique (CENELEC) qui souhaitent participer au Système harmonisé d'assurance de la qualité des composants électroniques.

Le Système a pour but de faciliter les échanges internationaux par l'harmonisation des spécifications et procédures d'assurance de la qualité des composants électroniques et par l'octroi d'une Marque, ou d'un certificat de conformité, internationalement reconnus. Les composants produits suivant ce système sont alors acceptables par tous les pays membres sans essais supplémentaires.

Ce document a été officiellement approuvé par le CECC, et a été préparé par ceux des pays membres participant au Système qui désirent éditer des normes nationales harmonisées pour les varistances. Il doit être utilisé en liaison avec le document CECC 00 100 : Règles fondamentales (1974).

A la date de publication du présent document, les pays membres du CECC sont l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la France, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse. Le présent document peut être obtenu auprès des Comités nationaux de ces pays, membres du CENELEC.

La présente norme est vendue exclusivement par les Organismes nationaux habilités. Les DROITS DE REPRODUCTION de cette norme sont réservés aux seuls organismes nationaux habilités.